



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

46

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

MARS 2013

édito

Directions, Divisions et Métiers sont à l'honneur !

Ainsi, nous vous présentons les missions de la Section Voirie et Signalisation de la DAU, du Secrétariat du Département des Relations Extérieures et celles du Centre de Gestion du Parc Roulant et Maritime de la Direction de la Sécurité Publique, sans oublier le SICCFIN et la mission de contrôle qu'il effectue.

Découvrez également un point sur l'avancée de la politique d'attractivité menée par le Gouvernement Princier et un point sur l'activité du Monaco Welcome and Business Office de la Direction de l'Expansion Économique.

L'actualité ce mois-ci concerne aussi le bilan positif du 2^e Forum de la formation en alternance et de la 7^e rencontre des métiers de la banque et de la Finance organisés par le Service de l'Emploi, l'ouverture de la liaison Marquet et l'inauguration du Centre de gérontologie clinique Rainier III.

Prochain JDA : fin avril 2013

Zoom

3 et 4 avril 2013



Visite officielle de S.E. M. BAN Ki-Moon, Secrétaire Général de l'ONU, en Principauté à l'occasion du 20^e anniversaire de l'admission de Monaco à l'Organisation des Nations Unies.

Un dossier complet sur les 20 ans de Monaco à l'ONU, dans le prochain JDA.



02

L'attractivité en Principauté



04

Pompiers :
exercice de sauvetage



08

Inauguration du
Centre Rainier III



10

La Section Voirie /
Signalisation (DAU)

trois questions à...

HENRI FISSORE, AMBASSADEUR EN MISSION AUPRÈS DU MINISTRE D'ÉTAT, EN CHARGE DE L'ATTRACTIVITÉ



Henri Fissore

Quelles sont les actions mises en œuvre dans le cadre de la politique d'attractivité en Principauté ?

La politique de renforcement de l'attractivité économique de Monaco a été lancée par S.E. M. le Ministre d'État en octobre 2010, en application de la feuille de route fixée par S.A.S. le Prince souverain en juillet de la même année.

De nombreuses actions ont été alors définies et une grande partie d'entre elles ont été réalisées à ce jour :

- l'amélioration des délais de traitement des dossiers (autorisations de commerce) et des conditions d'accueil des étrangers,
- la poursuite de la modernisation de l'Administration,
- la création et renforcement du Monaco Welcome and Business Office (MVVBO) et désignation de Laurence Garino à la tête de cette entité et en charge également des relations avec les commerçants,
- la mise en place du package «jeune entrepreneur»
- la désignation d'un haut fonctionnaire chargé de l'accueil et de l'assistance, à l'intérieur de l'Administration, des investisseurs à haut potentiel,
- la création de l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques (IMSEE)



- la modification du régime des droits de mutation,
- la réalisation d'un nouveau site internet du Gouvernement,
- la transmission au Conseil National d'un projet de loi de modernisation du droit économique,

- la création du Conseil Stratégique pour l'Attractivité,



- favoriser l'insertion des acteurs économiques étrangers dans la vie du pays (accroissement de leur représentativité au sein du Conseil Économique et Social).

On peut aussi citer la mise en place d'un Plan «Accueil» destiné à améliorer encore davantage la qualité de l'accueil sur l'ensemble du territoire monégasque.

En résumé, les mesures en vue de développer l'attractivité de la Principauté ont été déjà assez largement engagées et se poursuivent.

Le partenariat Public / Privé : comment ça marche ?

Le partenariat Public/Privé est effectif dans plusieurs secteurs liés à l'attractivité et notamment au Plan «Accueil».

Les cinq Commissions du Conseil Stratégique pour l'Attractivité (composé notamment d'acteurs économiques étrangers) ont été réunies très régulièrement depuis octobre 2011 et ont témoigné de la volonté de réfléchir ensemble sur l'ensemble des questions

liées au développement économique de Monaco. C'est ainsi que les Présidents de ces 5 Commissions (MM Dotta, Torriani, Calcagno, Keusseoglou et D'Alessandri) ont, à l'issue de nombreuses séances tenues depuis un an et demi, présenté des propositions concrètes au Gouvernement Princier et transmis l'ensemble des réflexions menées sur les sujets abordés.



Le Comité ad hoc du groupe de travail sur l'accueil, composé de partenaires privés et de membres de l'Administration

Le partenariat Public/Privé peut aussi être constaté au niveau du groupe de travail sur l'accueil, qui s'est réuni à 5 reprises depuis sa constitution et qui comprend des membres du Conseil Stratégique pour l'Attractivité, des représentants de sociétés concessionnaires et d'établissements publics, ainsi que quelques hauts fonctionnaires.

Ce groupe de travail est tenu régulièrement au courant des initiatives

prises dans le privé et dans le public en matière d'amélioration de l'accueil en général et communique au Comité ad hoc, présidé par S.E. M. le Ministre d'État, des suggestions concrètes.

Ce Comité, composé de 5 personnalités du secteur privé et de 5 fonctionnaires, est chargé d'assurer le suivi et le contrôle du Plan «Accueil».

L'ensemble des partenariats Public/Privé semble fonctionner de manière efficace dans le domaine de l'attractivité et de l'accueil.

Enfin, il convient de souligner que le Club des Résidents Étrangers de Monaco (CREM) vient de réaliser une présentation de Monaco destinée aux étrangers nouvellement installés, en étroite collaboration avec plusieurs entités administratives.

L'ensemble des partenariats Public/Privé semble fonctionner de manière efficace dans le domaine de l'attractivité et de l'accueil

Qu'est-ce que le label «Welcome Monaco» ?

Le label «Welcome Monaco» est un projet - présenté et discuté au sein du groupe de travail mixte précité - dont l'objectif est, d'une part, de donner à la clientèle une information fiable, homogène et objective sur la qualité de l'accueil dans les établissements (qui le souhaitent) recevant du public et, d'autre part, de valoriser les efforts des professionnels qui décident de s'engager en faveur d'un accueil d'excellence. Il s'agit donc d'une démarche incitative pour le secteur privé.

Les différentes questions liées à la mise en place de cette opération (conditions de labellisation, validation, communication...) sont actuellement étudiées par les membres du groupe de travail sur l'accueil, qui ont estimé opportun de retenir ce concept qui sera prochainement soumis à l'approbation du Gouvernement Princier.

8 mars 2013

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

À l'occasion de la journée internationale de la Femme, le Ministre d'État et les Conseillers de Gouvernement ont rendu hommage à toutes les femmes à travers le monde.

S.E. M. Michel Roger a notamment rappelé l'engagement quotidien du Gouvernement Princier pour l'égalité homme / femme.

Les femmes Directeurs, Chefs de Service et Assimilés de l'Administration ont été invitées à partager un petit-déjeuner convivial au Ministère d'État, avec l'ensemble des membres du Gouvernement.



Le Gouvernement Princier entouré des femmes Directeurs, Chefs de Service et Assimilés de l'Administration



Moment d'échanges pendant la réception

Rappel

La représentation des femmes dans l'Administration monégasque

- ▶ 1.234 femmes sur 3.200 fonctionnaires et agents (38,5 % de l'effectif global)
- ▶ 54,92% des postes de catégorie A
- ▶ 42,31% des postes de catégorie B
- ▶ 23% des postes de catégorie C

LE MINISTRE D'ÉTAT EN VISITE À LA RÉGIE DES TABACS ET ALLUMETTES

Le 11 mars dernier, Michel Roger a rencontré les équipes de la Régie des Tabacs et Allumettes (Département des Finances et de l'Économie).

Accueilli par Philippe Gatti, Directeur, le Ministre d'État a pu découvrir les locaux et stock de cette entité, et établir un contact direct avec les fonctionnaires et agents.



nomination



Depuis le 1^{er} janvier 2013, Roland Biancheri a été nommé Directeur Informatique par Ordonnance Souveraine. Il occupait précédemment le poste de Directeur-Adjoint au sein de la Direction Informatique. En 1984, Roland Biancheri intègre l'Administration monégasque en qualité de Programmeur. Titulaire d'une Maîtrise en Informatique, il effectue toute sa carrière au Service Informatique, devenu Direction Informatique. Ainsi, il est nommé successivement Analyste en 1987, Chef de Division en 2003, Chef d'Exploitation en 2005, Adjoint au Chef du Service Informatique en 2010, Adjoint au Directeur Informatique, puis Directeur Adjoint en 2011.

LES ÉLECTIONS POUR LES COMMISSIONS PARITAIRES SE DÉROULERONT EN MAI PROCHAIN

Les élections pour les Commissions Paritaires de la Fonction Publique se dérouleront du 13 au 15 mai prochain.

Les fonctionnaires souhaitant faire acte de candidature doivent se déclarer, par écrit, auprès de la DRHFFP le 23 avril 2013, au plus tard.

Instituées par la Loi n° 975 du 12 juillet 1975, portant statut des Fonctionnaires de l'État, modifiée, et l'Arrêté Ministériel n° 77-126 du 30 mars 1977, les Commissions Paritaires sont des formations ayant un rôle représentatif et consultatif. Elles sont établies pour chacune des catégories d'emplois (A, B, et C) et sont divisées en sections.



Chacune des trois Commissions est constituée de :

- huit représentants de l'Administration dont le Président est le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (quatre titulaires et quatre suppléants),
- huit représentants des fonctionnaires élus pour trois ans (quatre titulaires et quatre suppléants).

Réunies au moins une fois par an, les Commissions traitent des questions d'ordre individuel (examen des propositions d'avancements de grade au choix, demande de mise en disponibilité, détachement d'office, recours gracieux ou hiérarchique...). Par ailleurs, des représentants de la Commission Paritaire compétente siègent aux conseils de discipline et aux jurys de concours. Enfin, dans certains cas, ils participent aux commissions médicales.

accord

SIGNATURE DU PLAN BINATIONAL DE SÉCURITÉ FERROVIAIRE FRANCO-MONÉGASQUE

Le 1^{er} mars dernier, la Principauté de Monaco, représentée par Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, et la France, représentée par Christophe Mirmand, Préfet des Alpes-Maritimes, ont signé dans l'enceinte du Centre National de Gestion de Crise un plan de secours binational relatif aux installations ferroviaires souterraines, en présence de M. Yves Andrianarainjaka, premier Conseiller à l'Ambassade de France à Monaco, représentant l'Ambassadeur de France.



L'objectif de cet accord est de mieux coordonner l'intervention des secours français et monégasques en cas d'incident.

Ce plan vient compléter et enrichir la coopération déjà ancienne des services de secours des deux pays, en matière de sécurité. Un plan de secours binational similaire est également en vigueur pour le tunnel routier Rainier III reliant la Principauté à la Moyenne Corniche.

Christophe Mirmand et Paul Masseron signent le plan de secours binational

Ce plan concerne le tunnel ferroviaire reliant les deux pays, un ouvrage long de 6 km, entièrement souterrain, au centre duquel se situe la gare souterraine de Monaco-Monte-Carlo.

simulation

EXERCICE D'INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS À LA TOUR ODÉON

Le 2 février dernier vers 10h00, les Sapeurs-Pompiers de Monaco ont participé à un exercice organisé en collaboration avec les responsables de sécurité VINCI au 33^e étage du noyau de la tour Odéon.



Le thème retenu consistait en la prise en charge, au conditionnement et à l'évacuation d'un ouvrier blessé suite à une chute accidentelle dans l'outil grimpeur qui permet le moulage des parois du noyau de la future Tour. L'équipe des Sapeurs-Pompiers du Groupe d'Intervention en Secours Périlleux a été engagée afin d'appuyer l'action des secouristes et procéder à l'évacuation verticale sur dix niveaux de la victime pour un transfert vers le monte-charge du chantier.

La parfaite collaboration des responsables de l'entreprise avec les services de secours a permis de tester les techniques opérationnelles dans un environnement de chantier très étroit, dans l'intérêt d'une éventuelle victime.

CONCERT DE LA FANFARE DES CARABINIERS DU PRINCE

Le 26 mars dernier, la Fanfare des Carabiniers du Prince s'est produite pour la 1^{ère} fois avec 15 musiciens du Big Band Forces Spéciales de l'OTAN, à l'occasion de la soirée de Gala du Comité Cinq Clubs Services Internationaux de Monaco (CCSIM) organisée par le Kiwanis au profit de la Fondation Princesse Charlene de Monaco.



LE NOUVEAU LYCÉE TECHNIQUE ET HÔTELIER DE MONACO ACCUEILLE SES ÉLÈVES



Le 4 mars dernier, le Ministre d'État, accompagné de Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, de Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, d'Isabelle Bonnal, Directrice de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et de Robert Ghenassia, Proviseur du

LTHM, s'est rendu dans le nouveau bâtiment du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco (LTHM) situé à la Condamine.

Destiné à remplacer l'ancien bâtiment de l'avenue de l'Annonciade, ouvert en 1969, ce nouvel établissement a accueilli le 4 mars, au retour de leurs vacances scolaires, ses 474 élèves encadrés par leurs 73 professeurs et 41 personnels administratifs.

Le LTHM compte neuf étages construits autour d'un puits de lumière, 71 salles de classe, 4 ateliers industriels et un restaurant d'application : il est également doté, dans ses sous-sols, d'un auditorium de 308 places et d'un gymnase avec des tribunes.

Le restaurant pédagogique, le Cordon d'Or, destiné à la clientèle extérieure (le midi, du lundi au vendredi pour le déjeuner et deux soirs par semaine pour le dîner) dispose d'un accès indépendant.



hommage

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Marie-Christine Philipps le vendredi 5 avril 2013.

Professeur de Lettres à l'Éducation Nationale de la Principauté de Monaco et plus particulièrement au Lycée technique de Monte-Carlo jusqu'en 1999, son professionnalisme et son investissement constants

ont conduit d'innombrables enfants du pays à l'obtention d'un diplôme.

Marie-Christine Philipps était Directrice des Études et Responsable de la vie quotidienne du Centre de Formation de l'AS Monaco FC depuis le 1^{er} novembre 1994 : maillon essentiel de la formation monégasque, elle a permis à de nombreuses générations de jeunes talents d'obtenir à l'AS Monaco FC plus qu'une simple

formation de footballeur. A travers la qualité de son travail, Marie-Christine Philipps a participé avec efficacité à l'agrément de la scolarité du Centre de Formation par les autorités françaises et monégasques.

Sa bienveillance, sa détermination et son envie d'être toujours à l'écoute des autres resteront à jamais dans le souvenir de ceux qui l'ont côtoyée.

LE CENTRE DE GESTION DU PARC ROULANT ET MARITIME DE LA DIRECTION DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE (DSP)

Au sein de la Division de l'Administration et de la Formation de la DSP, le Centre de Gestion du Parc Roulant et Maritime est composé d'une équipe de 8 personnes dont les missions s'articulent par domaines d'action.

Le Centre est une entité incontournable de la DSP car il est son soutien technique et logistique.

L'ATELIER MÉCANIQUE

- ▶ 26 VL composent le parc Autos motos,
- ▶ 4 fourgons d'intervention,
- ▶ 13 motos de grosse cylindrée,
- ▶ 38 motos et scooters de cylindrée 125 cc.

Les missions

- ▶ Maintenance et réparation du parc autos motos,
- ▶ Suivi des périodicités d'entretiens,
- ▶ Installation des équipements lumineux et sonores des véhicules,
- ▶ Modifications et protections des habitacles suivant les besoins du service.

En 2012

410 révisions, interventions et réparations mécaniques, dépannages.



L'ATELIER DE SIGNALISATION

Les missions

- ▶ Manutention et déménagement au sein de la Sûreté Publique,
- ▶ Mise en place de services d'ordre (Arrêté ministériel, panneaux, barrières),
- ▶ Présence sur toutes les grandes manifestations : Grand Prix F1, tennis, jumping, rallye en partenariat avec les équipes de la DAU, de l'ACM, de la Mairie, de la prévention routière et de l'ASM,
- ▶ Réparation et maintenance de la signalisation routière et lumineuse,
- ▶ Confection métallique et adaptation de certaines pièces pour les besoins du service.

En 2012

326 mises en place et récupérations du barriérage pour les services d'ordre.

158 manutentions et déménagements.



Marc Ferraris (assis), Contremaître Responsable du C.G.P.R.M et le Sous-Brigadier Christian Boisdenghien, Adjoint du Centre

LA GESTION ADMINISTRATIVE

- ▶ Gestion et suivi du carburant de tous les véhicules de la Sûreté Publique,
- ▶ Comptabilité de toutes les factures du garage,
- ▶ Suivi des contrats d'entretien de la station de lavage, de l'alarme incendie et des pompes à carburant.
- ▶ Gestion des contrats d'assurance, des contrôles techniques des véhicules, des contrats d'assistance lors de déplacement en France ou à l'étranger.



départ à la retraite



Christian Carpinelli, Commissaire Divisionnaire de Police, Chef de la Division de Police Administrative depuis 2008, est admis à la retraite après 39 ans d'activité.

Engagé puis titularisé en qualité d'Inspecteur de Police en 1974, il a été nommé Inspecteur Principal en 1981 avant d'être nommé Inspecteur Divisionnaire en 1987.

Désigné en 1990 Responsable du Service des Étrangers, il a été nommé, en 2000, Commissaire de Police, Chef de la Division de Police Administrative, après avoir effectué la formation de l'École Nationale Supérieure de Police de Saint Cyr.

En 2005, il est nommé Commissaire Principal de Police, Chef de la Division de Police Administrative puis Commissaire Divisionnaire de Police, Chef de la Division de Police Administrative en 2008.

Le 5 mars dernier, en présence de S.A.S. le Prince Souverain, du Ministre d'État, de Paul Masseron, de Régis Asso, de la famille, des collègues et amis de Christian Carpinelli, une réception a été offerte à l'occasion de son départ à la retraite.

Nous lui souhaitons une agréable retraite après toutes ces années dévouées au service de la Principauté.

trois questions à...

LAURENCE GARINO, CHEF DE SERVICE DU MONACO WELCOME & BUSINESS OFFICE (MWBO)



Laurence Garino

Quelles sont les missions du MWBO ?

En activité depuis 2 ans, le MWBO placé au sein de la Direction de l'Expansion Economique, s'inscrit dans la démarche d'attractivité initiée par le Gouvernement Princier, sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Souverain.

Notre mission principale consiste à aider les futurs résidents et entrepreneurs à s'installer en Principauté. Le MWBO est « le point d'entrée » et l'interlocuteur privilégié des primo-arrivants à Monaco.

Le MWBO est composé d'une équipe de 5 personnes ; dont la particularité est un juste équilibre entre l'expérience de l'Administration et la création d'entreprise en particulier, et l'expérience du secteur privé.

Le MWBO accueille (sur rendez-vous ou spontanément) les potentiels investisseurs, futurs résidents et créateurs d'entreprises.

Nous n'instruisons pas les dossiers mais informons et faisons un accompagnement sur-mesure, suivant le profil du porteur de projet et ses besoins. Nous orientons les personnes vers les

entités publiques ou privées concernées par son installation.

Le MWBO fournit également toutes les informations nécessaires pour une installation réussie (documentations, démarches à entreprendre, contacts clés, liste de locaux disponibles, professionnels par secteur...)

Pour mener à bien nos missions, nous nous appuyons sur des outils d'information et de communication que nous avons récemment créés comme la brochure multilingue intitulée « s'installer à Monaco » ou bien sur des outils que nous avons mis en ligne avec la DAEIU, et que nous alimentons régulièrement <http://sinstalleramonaco.gouv.mc> ou le « Service Public Entreprises » - <http://spe.gouv.mc>.



L'accueil du MWBO

Pour l'année 2013, nous avons pour projet de mettre en place une veille (analyse, études, offres) des destinations internationales qui mènent une politique d'attractivité, comme par

Nous travaillons aussi avec la Chambre de Développement Économique (CDE) et participons aux réunions organisées par le Club des Résidents Étrangers de Monaco (CREM). Ces réunions nous permettent de présenter la Principauté, ses spécificités, ses infrastructures éducatives, associatives, médicales... à de potentiels investisseurs ou résidents. Cela nous permet d'avoir de nouveaux contacts qui débouchent en majeure partie sur des rendez-vous personnalisés.

Nous avons également en projet un rapprochement avec l'International University of Monaco (IUM) et le MVCA (Monaco Venture Capital Association).

Enfin, le MWBO est l'interlocuteur privilégié des commerçants de la Principauté et nous faisons le lien avec l'Administration monégasque. Nous organisons régulièrement des groupes de travail afin de traiter de manière spécifique leurs problématiques.

Avec qui travaillez-vous au sein de l'Administration ?

Comme beaucoup de Services et Directions de l'Administration, notre mode de fonctionnement est transversal.

Nous travaillons naturellement avec la Direction de l'Expansion Économique (DEE), dont nous dépendons, notamment pour les informations concernant la création d'entreprise.



En septembre 2012, nous avons collaboré avec la DAEIU et la Direction de la Sûreté Publique - Section des Résidents à la mise en ligne et la formalisation des informations concernant l'obtention de la carte de résident.

Nous avons également un contact privilégié avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, qui peut organiser la visite des établissements scolaires pour les personnes étrangères qui s'installent en Principauté.

Depuis plusieurs mois, nous sommes partie prenante dans le processus d'amélioration de l'accueil en Principauté. Nous participons au groupe de travail et Comité Accueil, coordonnés par S.E. M. Henri Fissore (cf page 2 de ce JDA).

Enfin, pour 2013, avec la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires et le réseau diplomatique et consulaire de Monaco, nous mettons en place un recensement des questions les plus fréquentes (FAQ) pour apporter des réponses concrètes aux questions que peuvent se poser les ressortissants étrangers sur la Principauté.

Le MWBO

- ▶ Ouvert de 9h à 17h non-stop et sur rdv
- ▶ Tél. : 98.98.98.98
- ▶ Mail : welcome.business@gouv.mc
- ▶ Langues parlées : français, anglais, italien, espagnol, portugais

Plus d'infos sur :

<http://sinstalleramonaco.gouv.mc> (français)

ou

<http://settlingsmonaco.gouv.mc> (anglais)

“ Pour une installation rapide et réussie ”

exemple Singapour, Emirates, Londres - afin de repérer les nouveautés en matière d'accueil des nouveaux arrivants.

Quelles sont vos relations avec le secteur privé ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec les différents professionnels de la place, telles que les banques, avocats, experts-comptables, notaires, conseillers juridiques et agences immobilières. Nous sommes également un partenaire de la Jeune Chambre Économique pour le concours de créateur d'entreprises et nous participons aux différentes tables rondes qu'elle organise.

Nous collaborons aussi étroitement avec les Services « experts » comme par exemple la DASS, le Service de l'Emploi ou la Direction des Services Fiscaux, afin de renseigner au mieux et en bien amont les porteurs de projet.

La Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers est une Direction avec laquelle nous oeuvrons au quotidien pour la mise à jour des informations sur le site spe.gouv.mc. En effet, nous avons la charge de la cohérence éditoriale de cet espace en ligne. Nous centrons notamment les événements professionnels organisés en Principauté dans la rubrique « Agenda ».

à la découverte de nos métiers

LIONEL ALBRAND, EN CHARGE DU CONTRÔLE AU SERVICE D'INFORMATION ET DU CONTRÔLE DES CIRCUITS FINANCIERS (SICCFIN)



Avant d'intégrer le SICCFIN il y a plus de six ans, Lionel Albrand a été détaché 6 mois à Paris au sein de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) française au sein des équipes d'inspection de l'ACP afin d'apprendre les bases du métier. Depuis, chaque nouvel agent du SICCFIN en charge du contrôle passe par cette formation..

Chef de Division au SICCFIN, Lionel Albrand a mené à bien une centaine de missions de contrôle que nous découvrons au travers de son expérience.

Le SICCFIN est à la fois l'autorité de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux le financement du terrorisme et la corruption (LAB/CFT-C), et la cellule de renseignements financiers en charge de l'analyse des déclarations de soupçon transmises par les professionnels soumis à la loi n° 1.362 du 3 août 2009.

La mission de contrôleur est une mission générale d'audit

Elle consiste à vérifier et contrôler la bonne mise en œuvre, par les professionnels, des dispositions prévues par la loi n°1.362 et ses textes d'application. Ces contrôles sont opérés sur place dans les établissements des professionnels du secteur financier et non financier soumis à la loi n° 1.362 (banques, sociétés de gestion de portefeuilles, compagnies services providers, entreprises d'assurances, agents immobiliers, bijoutiers etc...).

Dans le cadre de cette mission, qu'il exerce en toute indépendance, Lionel Albrand est assermenté auprès de la Cour d'Appel et spécialement commissionné par le Ministre d'Etat. Il dispose de pouvoirs d'investigation élargis puisqu'il peut recueillir tout document ou élément d'information qui lui paraissent utiles, sans que le secret professionnel puisse lui être

opposé par le professionnel contrôlé.

Le nombre de contrôles sur place a été multiplié par trois depuis 2008, pour atteindre 66 missions en 2011 et 2012. Leur durée est variable entre trois jours et quatre semaines selon la taille de l'établissement contrôlé. La gestion d'un dossier va ensuite se prolonger de 6 mois à un an entre les différentes étapes de la rédaction du rapport et le suivi des recommandations formulées par le SICCFIN.

L'instruction d'un dossier

Chaque début d'année un planning prévisionnel des contrôles est établi puis réajusté tous les trimestres en fonction des impératifs de terrain. Pour les établissements les plus importants, un contrôle est effectué en moyenne tous les trois ans, délai qui peut être raccourci si le niveau de diligences, constaté lors des précédents contrôles, s'est avéré insuffisant.

La première étape d'une mission de contrôle sur place consiste à annoncer à l'établissement, trois jours ouvrés avant le début de celle-ci, que des agents du SICCFIN se rendront en ses locaux pour opérer un contrôle de leur dispositif LAB/CFT-C.

À cette occasion, l'établissement prépare un certain nombre de documents (pièces comptables, rapports, états de surveillance, registres etc.), ainsi que des extractions des bases de données afin d'optimiser le temps du contrôle et d'en faciliter la préparation.

Les agents, une fois sur place, s'attachent dans un premier temps à appréhender l'organisation de l'établissement et à cerner ses différentes activités.

Cela passe notamment par des entretiens avec les dirigeants et employés ainsi que par l'examen des procédures internes, rapports et autres documents liés au dispositif LAB/CFT-C mis en place par le professionnel. Les agents vont ensuite apprécier l'organisation de ce dispositif, notamment en matière de contrôle interne, de formation du personnel, de procédures, de systèmes de surveillance etc.

L'étape suivante consiste à évaluer l'effectivité de ce dispositif, toujours dans le cadre des obligations régies

par la loi n° 1.362 et ses textes d'application, notamment sur le plan de l'identification et de la connaissance des clients, de l'approche par les risques de la clientèle ainsi que du suivi des opérations bancaires. À ce titre, les agents du SICCFIN procèdent à un retraitement informatique des données communiquées par l'établissement, pour aboutir à un échantillon pertinent de clients et d'opérations qui seront analysés en détail.

Toutes les constatations effectuées sont alors consignées dans un rapport écrit, sous la responsabilité d'un chef de mission. Ce rapport est établi en plusieurs étapes afin de veiller au respect du principe du contradictoire : avant projet, projet, puis rapport final auquel sont annexées les observations du professionnel.



Lionel Albrand, Chef de Division au Siccfin

Ces constatations débouchent sur des recommandations dont les mesures correctrices doivent être prises selon des échéances précises. En parallèle, en cas de méconnaissances des dispositions légales, la procédure de sanction administrative prévue à l'article 39 de la loi n° 1.362 pourra être engagée.

Des interlocuteurs internes et externes

Les interlocuteurs du SICCFIN sont, pour l'essentiel, les professionnels visés à l'article premier de la loi n° 1.362, ainsi que les différentes associations qui les représentent, en particulier l'AMAF (Association Monégasque des Activités Financières), l'AMPA (Association Monégasque des Professionnels en Administration des Structures Étrangères), et les responsables de la déontologie et

de la conformité des établissements représentés par l'AMCO (Association Monégasque des Compliance Officiers).

Au niveau de l'Administration, des échanges ont lieu essentiellement à travers des Comités de Coordination et de Liaison, présidés par le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, auxquels participent, selon les cas, la Direction du Budget et du Trésor, la Direction de la Sûreté Publique, la Direction des Services Judiciaires ou encore la Direction de l'Expansion Économique et la CCAF. Le Comité de liaison est plus particulièrement destiné aux échanges avec les professionnels de la place soumis à la loi anti-blanchiment de 2009.

Depuis décembre 2012 un Groupe de contact, sous l'égide du Directeur des Services Judiciaires, permet au SICCFIN d'échanger des informations avec les autres autorités de poursuite de la Principauté.

À l'international, le SICCFIN entretient, en matière de supervision, d'excellents rapports avec l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) française, qui, depuis déjà plusieurs années, apporte une assistance dans la formation des agents du SICCFIN.

En tant qu'agent du SICCFIN, Lionel Albrand participe également, avec la délégation du SICCFIN, à plusieurs comités d'experts du Conseil de l'Europe spécialisés dans la LAB/CFT-C (MONEYVAL et GRECO).

Des compétences techniques et variées

Les qualités nécessaires pour exercer ce métier sont assez variées compte tenu de la diversité des domaines qui sont impliqués. Il convient d'avoir notamment des compétences en droit et/ou économie, dans les domaines bancaires et financiers, en informatique, d'avoir de bonnes capacités d'analyse, de rédaction et d'expression orale.

D'une manière plus générale, il est impératif de savoir-faire preuve d'autonomie et de la plus grande discrétion pour respecter ses obligations de confidentialité dans un secteur d'intervention particulièrement sensible. Il faut également savoir apprécier les contacts extérieurs, car la fonction impose de passer beaucoup de temps en dehors de son Service.



La brochure éditée en français, anglais et italien par le MWBO

santé publique

INAUGURATION DU CENTRE DE GÉRONTOLOGIE CLINIQUE RAINIER III



Inauguration du Centre de Gérontologie - Inauguration du Centre de Gérontologie Clinique Rainier III par S.A.S. le Prince Souverain, le 25 février 2013 Clinique Rainier III par S.A.S. le Prince Souverain, le 25 février 2013

Le Centre de Gérontologie Clinique Rainier III a été inauguré le 25 février 2013 par S.A.S. le Prince Albert II, en présence du Ministre d'État, de S. Exc. Mgr Bernard Barsi, Archevêque de Monaco, de Stéphane Valeri, de Paul Masseron, de Marie-Pierre Gramaglia,

de Jean Castellini, de Patrick Bini, du Pr Pesce, de Laure Santori, des plus hautes personnalités de la Principauté, des élus des communes limitrophes, des généreux donateurs et de nombreuses personnalités et élus français.

À cette occasion, en hommage au premier Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, S.A.S. le Prince Souverain a dévoilé la plaque de l'Unité Denis Ravera (Unité Cognitive-comportementale et long séjour Alzheimer) en présence de Chantal Ravera et de son fils Jean-Laurent.

pays modèle pour la prise en charge des aînés.

Véritable défi architectural, il a été conçu par les architectes Daniel & Patrick Raymond et réalisé par le Service des Travaux Publics.

Le Centre de Gérontologie Clinique Rainier III est le résultat d'une volonté politique affirmée du Gouvernement Princier de créer une filière gériatrique complète et d'excellence, sur le territoire monégasque, de l'hospitalisation à domicile pour les aînés les plus autonomes, à la prise en charge, en établissement, des plus dépendants dans des conditions optimales de confort.

Par cette réalisation, la Principauté renforce ainsi sa position de



Aux côtés de S.A.S. le Prince Souverain, Chantal Ravera et son fils Jean-Laurent, après le dévoilement de la plaque de l'Unité Denis Ravera

LE SERVICE DE PÉDIATRIE DU CENTRE HOSPITALIER PRINCESSE GRACE RÉNOVÉ ET TOUT EN COULEUR



Inauguration du Service de Pédiatrie rénové par S.A.S. le Prince Souverain, le 25 février 2013

Le 25 février dernier, S.A.S. le Prince Souverain a inauguré le Service de Pédiatrie rénové du CHPG, en présence notamment du Ministre d'État, de S. Exc. Mgr Bernard Barsi, Archevêque de Monaco, de Stéphane Valeri, de Marie-Pierre Gramaglia, de Patrick Bini et du Dr Jean-Claude Picaud.

Après 18 mois de travaux, le Service du Dr Picaud, situé au 1^{er} étage

de la Tour Maternité, a rouvert fin 2012, avec des aménagements et une décoration destinés à un meilleur accueil des familles : 10 chambres tout confort, avec salle de bain et terminaux multimédia équipés de jeux pour enfants. Le service compte également une salle de jeux pour les petits, une autre pour les adolescents ainsi que des bureaux de consultation. La surface de 500 m² a été tota-

lement repensée, afin de pouvoir accueillir les enfants et leurs familles dans les meilleures conditions possibles.

Le Centre Hospitalier Princesse Grace compte désormais un pôle pédiatrique complet, moderne et de qualité, soit près de 1000 m² entièrement consacrés à la prise en charge des enfants.

Par ailleurs, le 13 mars dernier, S.A.R. la Princesse de Hanovre a inauguré les peintures réalisées par les artistes de la Fondation *Paint a Smile*, au sein du Service Pédiatrie

du CHPG : ces travaux de décoration doivent permettre de réduire l'anxiété des petits patients hospitalisés, en créant un monde coloré et rassurant.

Étaient également présents : S.E. M. Michel Roger, Ministre d'État, MM. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Patrick Bini, Directeur du CHPG et André Garino, Président du Conseil d'Administration du CHPG.



Inauguration des œuvres *Paint a Smile* du Service de Pédiatrie du CHPG par S.A.R. la Princesse de Hanovre, le 13 mars 2013

emploi et formation

PRÈS DE 350 JEUNES AU 2^e FORUM DE LA FORMATION EN ALTERNANCE ET À LA 7^e RENCONTRE DES MÉTIERS DE LA BANQUE ET DE LA FINANCE

Cette année encore, le 2^e Forum de la Formation en Alternance et la 7^e Rencontre des Métiers de la Banque et de la Finance, qui se sont déroulés le 20 mars dernier, ont suscité un grand intérêt auprès des jeunes.



Organisée par le Service de l'Emploi et la Cellule Emploi Jeunes, sous l'égide du Département des Affaires Sociales et de la Santé, cette journée d'information a pour objectif de mieux faire connaître et de développer la formation en alternance en Principauté.

Cet événement a notamment reçu la visite de Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, Thierry Orsini, Directeur Général du Département des Finances et de l'Économie, Isabelle Bonnal, Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et de plusieurs élus du Conseil National et de la Mairie.

Il a permis aux jeunes, quel que soit leur niveau d'études ou le secteur qui les intéresse, de :

- s'informer sur les formations en apprentissage ou en alternance auprès des principales écoles de la région (CFA Carros, lycées, EDHEC, Université de Nice, etc.) ;
- découvrir les entreprises monégasques recrutant et formant traditionnellement des apprentis ;



De g. à d. : Sandra Pelissou, Véronique Denis Sophie Vincent, Pascale Vervloet, Sabrina Simian (debout), Emmanuelle Cellario et Melissa Fratacci (assises). Ont également participé dans le courant de la journée : Xavière Cousin, Ingrid Schroeter, Cathy Ponzio, Eric François, Carine Pagano.

- échanger avec les professionnels bancaires, se renseigner sur les métiers et les carrières de ce secteur d'activité et s'inscrire à la session de formation 2013-2014 du « DEES Banque option Place bancaire monégasque ».



La formation en alternance répond à la problématique d'insertion des jeunes sur le marché du travail. En effet, 80 % d'inscrits dans la démarche d'apprentissage trouvent un travail à l'issue de leur formation. Près de 350 jeunes sont venus rencontrer les entreprises présentes, plus nombreuses cette année, (27), les banques de la place (19) et les établissements qui dispensent des formations en alternance (17).

info pratique

LES CAISSES SOCIALES DE MONACO PROPOSENT DES LOGEMENTS DANS LES COMMUNES LIMITROPHES

Les cotisants de la Fonction Publique à la Caisse Autonome des Retraites (CAR), tels que les agents de l'État titulaires ou non titulaires, peuvent faire la demande pour bénéficier d'un logement (sous certaines conditions et après étude du dossier) dans les immeubles appartenant à cet Organisme, situés dans les communes limitrophes (Beausoleil, Cap d'Ail et Roquebrune).

Pour toute information ou retrait de dossier, vous adresser à :

Service immobilier de la CAR

Le Flor-Offices
10, rue Princesse Florestine
7^e étage

Lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-17h00
Tél. : 93.15.49.49 - Mail : immobilier@caisses-sociales.mc

Gamme de prix de la majorité des appartements – loyer mensuel hors charges et parking.

Appartement T1	>	De 350€ à 600€
Appartement T2	>	De 700€ à 900€
Appartement T3	>	De 1.000€ à 1.600€

missions

LA SECTION VOIRIE / SIGNALISATION (DAU) CHARGÉE DE LA COORDINATION ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Au sein de la Direction de l'Aménagement Urbain et de la Division Espace Publics et Bureau d'Étude, la Section Voirie / Signalisation coordonne et surveille l'ensemble des travaux effectués sur la voie publique. Elle dispose d'un effectif de 31 personnes.

Elle est en charge des travaux courants pour l'entretien général de la Principauté et de son mobilier urbain :

- les travaux de maçonnerie : mise en place de potelets, pose de bornes, bordures anti-stationnement, scellement de bancs, potelets pour corbeilles à papier, réparation de parapets, bordures, murets, trottoirs, réparation de petites dégradations de chaussées, remplacement de regards d'égoûts...

- les travaux d'entretien : réparation de jeux d'enfants, travaux de serrurerie, électricité, menuiserie, pose de grillage, entretien des bancs, pose et entretien des plaques de rues et numéros d'immeubles...

- les travaux de peinture : bancs, barrières, potelets, main-courante, murettes de jardinières, boîtes aux lettres...

- les déménagements : matériaux, dossiers, enlèvement de gravois ou d'objets divers abandonnés sur la voie publique, travaux à effectuer à l'occasion de manifestations (Grand Prix, foire, football, marathon).

Elle a également en charge les différents types de signalisation :

- la signalisation horizontale : traçage et marquage de tous les axes de chaussée de la Principauté soit à la peinture routière soit à l'aide de



Les différentes interventions de la Section Voirie / Signalisation

bandes collées, marquage des zones de stationnement deux-roues, automobiles, livraisons, marquages provisoires pour les manifestations (grand prix, tennis...).

- la signalisation verticale des voies : pose ou dépose de ralentisseurs ou de « gendarmes couchés »,

mise en place de nouvelles signalisations, mise en place de signalisations provisoires, panneaux de chantier, signalisation temporaire pour certaines manifestations (tennis, Grand Prix...), mise en place de radars pédagogiques.

- la remise en état des jardinières du Boulevard des Moulins
- le suivi et le contrôle des enrobés sur la piste du Grand Prix, Boulevard Albert 1er et Avenue d'Ostende.

- la signalisation lumineuse : entretien des signalisations des carrefours à feux tricolores, de panneaux directionnels ou de signalisation de police (Decaux...), changement de lampes, dépannage d'avaries électriques, changement de plaques et caissons, réparation de panneaux accidentés, nettoyage du mobilier urbain.

Cette section délivre également les autorisations de réfection des chaussées, d'ouverture de tranchée et contrôle leur remblaiement. Elle assure la maîtrise d'œuvre des grands travaux routiers (réfection de chaussées, trottoirs, aménagements des abords des immeubles...) accomplis par la société attributaire du marché public quinquennal pour la construction et l'entretien du réseau routier de la Principauté.

Pour le 1^{er} semestre 2013, les travaux importants qui sont ou seront réalisés par la Section Voirie / Signalisation concernent :

- l'aménagement et la réalisation du nouveau schéma de circulation de Fontvieille

- la mise en sécurité des murets jugés à risque avec pose de garde corps sur les Avenues de la Quarantaine et des Spélugues

initiative

LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT (DE) : SITE PILOTE DE L'ECOTRIDESK



diffuser son concept au sein d'autres Services et Directions de l'Administration.

Recyclables à 100% et fabriqués à 60% à partir de matière recyclée, les Ecotridesk sont composés de trois compartiments amovibles :

- bleu, pour le papier ;
- jaune, pour les Emballages Ménagers Récupérés (EMR) ;
- gris, pour le tout venant.

Dans le cadre de la démarche écoresponsable initiée depuis plusieurs années par le Gouvernement Princier, la Direction de l'Environnement (DE) a été retenue comme l'entité pilote pour tester la mise en place d'un « outil facilitateur » de tri, dénommé Ecotridesk.

Ainsi, une convention vient d'être signée entre la société SOMODIF, entreprise monégasque (créatrice du concept) et le Gouvernement Princier pour équiper gratuitement chaque poste de travail de la DE d'un Ecotridesk, afin de permettre à chaque individu de trier ses déchets d'activités quotidiennes.

Si ce test s'avérait concluant, cette entreprise pourrait être amenée à passer un contrat avec l'État pour

Ce test se compose de 4 phases :

Avril 2013 :

- Signature de la Convention ;
- Livraison, montage et mise en place des Ecotridesk sur chaque poste de travail avec maintien des poubelles traditionnelles de bureau ;
- Information auprès du prestataire de nettoyage des locaux de l'Administration par l'Administration des Domaines, de l'application des nouvelles consignes de nettoyage ;
- Organisation d'une réunion d'information et de sensibilisation sur la mise en place du concept Ecotridesk auprès de l'ensemble du personnel de la DE lançant officiellement le début du test.

Mai 2013 :

- Retrait des poubelles classiques de bureau : seuls les Ecotridesk sont conservés aux postes de travail.

Juillet 2013 :

- Arrêt de la phase de test au sein de la DE ;
- Organisation d'une réunion avec l'ensemble des partenaires afin de recueillir leur avis concernant l'utilisation de cet outil « facilitateur » de tri.

Automne 2013 :

- Restitution des résultats de ce test.



Les entités partenaires

- La société SOMODIF, prestataire monégasque, créateur et dépositaire du concept Ecotridesk ;
- L'Administration des Domaines et plus particulièrement le Bureau Central d'Approvisionnement qui est en charge de l'attribution des marchés de l'État ;
- La Direction de l'Aménagement Urbain qui est en charge notamment de la gestion des déchets de par son rôle de concédant auprès de la Société Monégasque d'Assainissement (SMA) ;
- La SMA qui est la société concessionnaire de l'État chargée de la gestion, de la collecte et de l'élimination des déchets ;
- La DE, site pilote.

20 mars 2013 OUVERTURE DE LA LIAISON MARQUET

Financée à hauteur de 200 millions d'Euros par l'État, la mise en œuvre de la ZAC Saint-Antoine vient de franchir une nouvelle étape avec l'ouverture de la liaison Marquet reliant Cap d'Ail à Fontvieille depuis la basse corniche.

Le 20 mars dernier, Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement du Département de l'Intérieur, et Xavier Beck, Maire de Cap d'Ail, ont officiellement ouvert cette nouvelle voie de circulation souterraine longue de 450 mètres et qui constitue la dernière phase de travaux du nouveau schéma de circulation de Fontvieille, initiée en octobre dernier.



Xavier Beck et Paul Masseron, à l'ouverture de la liaison Marquet (côté Cap d'Ail)

Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, était représentée par Jean-Luc Van Klaveren, Directeur Général du Département.

La mise en œuvre de la liaison Marquet est le fruit d'une étroite collaboration et d'un travail minutieux entre différents Services et Directions du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme : Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité, Service des Travaux Publics, Service des Titres de Circulation, Direction de l'Aménagement Urbain et le Service des Parkings Publics mais également avec l'Administration des Domaines, la Direction de la Sécurité Publique et les Sapeurs-Pompiers de Monaco.



La liaison Marquet (côté Fontvieille)



Demiers ajustements par les équipes de la DAU, avant l'ouverture de la liaison Marquet

repères

- 65 km de voies à entretenir sur l'ensemble du territoire de la Principauté
- 800 bancs
- 2.400 bornes anti-stationnement
- 2.099 potelets
- 756 poubelles

- 1.226 rehausses anti-stationnement
- 63 boîtes postales
- 5.696 mètres linéaires de barrières
- 16.459 mètres linéaires de gardes corps
- 3.345 mètres linéaires de mains courantes

LE SECRÉTARIAT DU DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES, CLÉ DE VOÛTE DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA PRINCIPAUTÉ

Créé en janvier 2005, par l'Ordonnance Souveraine n°16.605 portant sur l'organisation des Départements ministériels, le Département des Relations Extérieures a pour attribution la gestion des affaires diplomatiques et consulaires, celle des Affaires européennes, des affaires internationales et multilatérales de la coopération internationale et de l'environnement international.

Placé sous l'autorité de José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, le Secrétariat du Département veille à la mise en œuvre de la politique extérieure définie par S.A.S. le Prince Souverain.

Cette politique concerne des domaines vastes et variés tels que l'environnement, la coopération, la santé, l'éducation, la culture, les relations bilatérales et multilatérales...

Structure et missions

Composé d'une équipe de 15 personnes et placé sous la responsabilité de Mireille Pettiti, Directeur Général, le Secrétariat du Département s'attache à mettre en œuvre la politique extérieure monégasque. Il est en charge de la gestion du personnel placé sous son autorité directe (Secrétariat) ou indirecte (Directions ou Corps Diplomatique), assure le suivi des dossiers et examine les budgets des Directions placées sous sa responsabilité ainsi que le Budget des Ambassades.

Le Secrétariat du Département a notamment un rôle de coordination des Directions qui composent le



L'équipe du Secrétariat du Département
De gauche à droite (haut) Ninon Dana-Hattab et Audrey Valleton, au milieu : Sylvie Muller (Secrétaire-Sténodactylographe chargé des suppléances à la DRHFFF), Coralie Passeron, Delphine Frappier et Alexandra Ristorto et en bas : Olivier Wenden, Mireille Pettiti, Lionel Schutz et Thierry Uznanski
Absentés de la photo : Céline Enrici, Monique Lahore, Danièle Merle

Département. Ainsi, un travail transversal est mené avec la Direction des Affaires Internationales (DAI), la Direction de la Coopération Internationale (DCI) et la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires (DRDC) lorsqu'elles sont toutes concernées par le même dossier ou événement. **Dès lors, le Secrétariat du Département assure la synergie et définit le cadre cohérent à maintenir. Des réunions hebdomadaires avec les Directeurs,** sont organisées permettant une vision transversale des actions à mener dans le cadre de la politique extérieure.

Chaque année, le Secrétariat prépare, pour le compte du Gouvernement, le rapport de politique extérieure. Ce rapport annuel public qui relate l'ensemble des actions menées sur l'année écoulée, est communiqué au Conseil National. Le Secrétariat

afin de préparer les différents thèmes qui seront abordés lors des rencontres officielles. Dans ce cadre, la DRDC est chargée de l'envoi d'informations par la voie diplomatique à l'Ambassade du pays hôte.

Les visites officielles de S.A.S. le Prince Souverain sont organisées en collaboration entre le Cabinet Princier, le Département des Relations Extérieures, et le Chargé de Mission pour les Affaires protocolaires.

Préparation de Conférences et accueils en Principauté

Dans le cadre de conférences internationales organisées en Principauté ou d'accueils officiels placés sous la responsabilité du Département, **le Secrétariat du Département a en charge, notamment, le suivi logistique, budgétaire et la coordination de l'organisation de ces événements. Il assure la coordination des différents interlocuteurs :** Institutions internationales (Conseil de l'Europe, ONU...), Ambassadeur de Monaco auprès de l'Institution concernée, lieu de la conférence, DTC, protocole du Gouvernement, protocole du Palais Princier... **et la centralisation des informations sur les accueils protocolaires organisés par la DRDC, la préparation des dossiers « sur le fond » élaborée par la DAI et les projets suivis par la DCI,** suivant les thématiques des conférences.

Par ailleurs, **il appartient au Département d'informer les Ambassadeurs des positions de votes et de résolutions à soutenir** dans l'enceinte d'Organisations et Instances Internationales auxquelles Monaco est partie, et ce, après approbation du Souverain.

Déplacements et Voyages officiels

Dans le cadre de visites officielles à l'étranger du Prince Souverain ou de déplacements officiels de José Badia, **le Secrétariat du Département mobilise l'ensemble de ses ressources en centralisant les informations indispensables au succès de ces visites et déplacements :** programme, réservations, logistiques, dossiers techniques,

RAPPEL DES MISSIONS DES DIRECTIONS DU DÉPARTEMENT

Direction des Affaires Internationales

- ▶ Participation à l'élaboration et au suivi de la politique de la Principauté en matière de relations extérieures,
- ▶ Étude et suivi des traités, conventions et accords internationaux, à caractère bilatéral ou multilatéral, auxquels la Principauté est partie ou envisage de devenir partie,
- ▶ Exercice des fonctions de dépositaires de certains accords internationaux,
- ▶ Gestion des demandes d'adhésion et suivi de l'adhésion de la Principauté aux organisations internationales,
- ▶ Attribution des contributions financières, statutaires ou volontaires de la Principauté aux dites organisations,
- ▶ Préparation et suivi des réunions internationales, à caractère bilatéral ou multilatéral auxquelles la Principauté participe et des suites à leur donner,
- ▶ Toutes autres missions touchant aux affaires internationales qui lui seraient confiées.

Direction de la Coopération Internationale

- ▶ Participation à l'élaboration et au suivi de la politique de la Principauté en matière de coopération internationale, sous tous aspects et notamment la sélection des projets, la détermination des moyens de réalisation ainsi que du cadre juridique, technique et financier
- ▶ Mise en œuvre et suivi des mesures et actions décidées dans le cadre de l'aide humanitaire d'urgence
- ▶ Suivi des relations avec les organisations non gouvernementales, monégasques ou étrangères, œuvrant à l'étranger en matière d'aide au développement
- ▶ Toutes autres missions touchant à la coopération internationale qui lui seraient confiées

Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires

- ▶ Suivi de la législation et de la réglementation en matière diplomatique et consulaire
- ▶ Instruction des procédures d'accréditation des Ambassadeurs et de nomination des Consuls étrangers en Principauté de Monaco et des relations avec ceux-ci
- ▶ Instruction de tous dossiers concernant les Ambassadeurs et les Consuls de la Principauté à l'étranger et des relations avec ceux-ci
- ▶ Suivi des accords de siège des Organisations Internationales ayant leur siège à Monaco et des relations avec celles-ci
- ▶ Missions protocolaires n'incombant pas spécifiquement aux Services compétents du Palais Princier ou du Ministre d'État
- ▶ Assistance et du soutien, à l'étranger, aux ressortissants monégasques ainsi qu'aux entreprises implantées dans la Principauté
- ▶ Toutes autres missions touchant aux questions diplomatiques ou consulaires qui lui seraient confiées

international

LE DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES EN DÉPLACEMENT À GENÈVE

José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, a participé à la 22^e session ordinaire du Conseil des Droits de l'Homme (CDH) qui s'est tenue à Genève du 25 février au 22 mars 2013.



José Badia lors de son allocution à la 22^e session ordinaire du Conseil des Droits de l'Homme

Ainsi le 26 février, José Badia a prononcé une allocution dans laquelle il s'est notamment exprimé sur le conflit syrien, appelant les parties concernées à cesser les actes de violences et les violations des droits de l'homme.

Il a rappelé l'engagement de Monaco dans la défense des droits fondamentaux de l'individu quels qu'ils soient et a conclu son intervention en évoquant l'Examen Périodique Universel (EPU), réaffirmant l'attachement de la Principauté à ses principes.

L'EPU consiste à passer en revue les réalisations des États membres de l'ONU dans le domaine des droits

de l'homme. Ce processus est mené par les États, sous les auspices du CDH. Chaque État a l'opportunité de présenter les mesures prises pour améliorer la situation des droits de l'homme sur son territoire et remplir ses obligations en la matière. **Le second examen de Monaco se déroulera au mois d'octobre 2013 dans le cadre de la 17^e Session du Groupe de travail.**

En parallèle, du 26 février au 1^{er} mars 2013, une Délégation conduite par S.E. Mme Carole Lanteri, Représentant Permanent de Monaco auprès de l'ONU à Genève et Ambassadeur de Monaco en Suisse et composée de Lionel Schutz, Secrétaire Général du Département des Relations Extérieures, Elisabeth Lanteri-Minet, Directeur des Affaires Internationales et Élodie Martin, Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction de la Coopération Internationale, ont rencontré les Organisations Internationales avec qui Monaco a signé des accords cadres ou de coopération à l'occasion des réunions statutaires annuelles que ces accords prévoient.

Au cours de ces quatre jours, l'ensemble de la délégation monégasque s'est entretenue avec le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Comité Internationale de la Croix Rouge (CICR) et l'Onusida.

Les divers échanges qui ont eu lieu ont permis de faire un point sur les actions conduites par ces Organisations et sur les projets soutenus directement par la Principauté. Elles ont également été l'occasion d'annoncer officiellement les contributions volontaires de Monaco pour l'année 2013.



La délégation monégasque lors de la réunion avec les représentants du HCR



La délégation monégasque lors de la réunion avec les représentants de l'OMS

Le Secrétariat du Département

- Mireille Pettiti, Directeur Général
- Lionel Schutz, Secrétaire Général
- Olivier Wenden, Chargé de Mission
- Delphine Frappier, Secrétaire des Relations Extérieures
- Céline Enrici, Archiviste
- Coralie Passeron, Secrétariat du Conseiller - Secrétaire Principale
- Ninon Dana-Hattab, Chef de Bureau (Comptabilité)
- Monique Lahore, Attaché Principal (Courrier)
- Danièle Merle, Attaché (travaille avec les Ambassadeurs non résidents)
- Alexandra Ristorto, Secrétaire-Sténodactylographe
- Audrey Valleton, Secrétaire-Sténodactylographe
- Thierry Uznanski, Appariteur

Les Ambassadeurs de Monaco

- S.E. M. Jean-Claude Michel (Saint-Siège)
- S.E. M. Henri Fissore (auprès du Ministre d'État)
- S.E. M. Gilles Noghès (Etats-Unis, Canada)
- S.E. M. Claude Giordan (Allemagne, Autriche, Pologne, Russie)
- S.E. Mme Claudette Gastaud (Conseil de l'Europe)
- S.E. M. Robert Fillon (Italie, Croatie, Slovaquie, Roumanie, Saint-Marin)
- S.E. Mme Isabelle Picco (O.N.U. - New York)
- S.E. Mme Yvette Lambin-Berti (UNESCO)
- S.E. Mme Evelyne Genta (Royaume Uni, Kazakhstan)
- S.E. M. Patrick Van Klaveren (Espagne)
- S.E. M. Gilles Tonelli (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas)
- S.E. Mme Sophie Thévenoux (France et Andorre)
- S.E. Mme Catherine Fautrier (Chine et Australie)
- S.E. M. Patrick Médecin (Japon et Inde)
- S.E. Mme Carole Lanteri (Office des Nations Unies à Genève, Conseil Fédéral Suisse, Liechtenstein)

LES ENTITÉS INTERNATIONALES PLACÉES SOUS L'ÉGIDE DU DÉPARTEMENT

- ▶ L'Institut du Droit Économique de la Mer (Indemer)
- ▶ La Délégation Permanente auprès des Organismes Internationaux (DPOI) à caractère Scientifique, Environnemental et Humanitaire
- ▶ Monaco Inter Expo (MIE)

hommage

La disparition de Robert Bouhnik, Chef de la Division Bureautique à la Direction Informatique, a laissé un profond sentiment de tristesse au sein de l'Administration monégasque.

À l'annonce de cette disparition le 4 avril dernier, le Ministre d'État s'est rendu à la Direction Informatique rencontrer ses collègues, accompagné du Secrétaire Général du Ministère d'État, afin de lui rendre hommage et de les assurer du soutien et de la sympathie du Gouvernement.

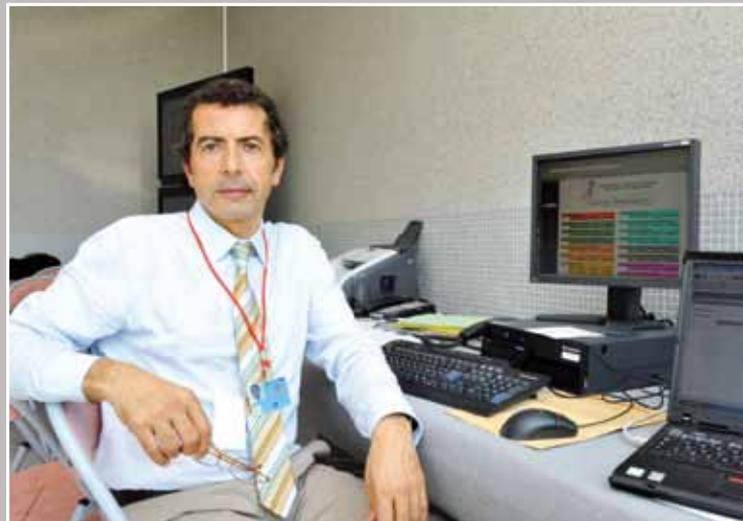
Robert Bouhnik était entré dans l'Administration monégasque en 1994 au Service Informatique de

l'État après 10 ans d'expérience dans le secteur privé, notamment chez IBM France.

Il a accompli l'ensemble de sa carrière administrative au sein de cette entité, démontrant ses compétences et son dévouement qui ont toujours fait l'unanimité autour de lui, en particulier dans le cadre de l'organisation de grands événements en Principauté.

Ceux qui l'ont connu se souviendront de sa gentillesse, de son sens de l'écoute et de son attachement au service public.

Nos pensées vont vers lui, ses trois enfants et sa famille.



Le carnet de la fonction publique

MARS 2013

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Aliaga-Jacob Jesse**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Baldini Tristan**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Bellanger Nicolas**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco
- **Bosch Benjamin**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco
- **Caillaud Caroline**
Chef de Bureau au Conseil National
- **Collin Jérémie**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Cousyn Louis**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Fourvel Alexis**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Gutler Yann**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince

- **Lorme Mathieu**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco
- **Manning Shaun**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco
- **Meunier Philippe**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Paciotti Frédéric**
Manœuvre à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Rose-Raynaud Raphaële**
Chef de Bureau au Conseil National
- **Solanas Yoan**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Viale Frédéric**
Garçon de Bureau à la Direction des Services Fiscaux

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Bubbio Alexandre**
Administrateur à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques est nommé Chef de Division au sein de cette même entité

- **Colombo-Pastorelli Andrea**
Élève-Fonctionnaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction de la Coopération Internationale
- **Dias Da Cruz Thierry**
Carabinier de 1^{ère} Classe est nommé Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Gormotte Michael**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Surveillant de Travaux au Service des Travaux Publics
- **Gruter Nicolas**
Sténodactygraphe Chargé des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Secrétaire-Sténodactygraphe au Service des Prestations Médicales de l'État
- **Guazzonne-Milliasseau Laurence**
Secrétaire Général au Conseil National est nommée Chargé de Mission à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Marcos Sylvie**
Chef de Bureau au Conseil National est nommée Chef de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique

- **Mouly Philippe**
Adjoint au Directeur de l'Habitat est nommé Secrétaire Général au Conseil National
- **Revel Gabriel**
Élève-Fonctionnaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Troisième Secrétaire d'Ambassade à la Représentation Permanente de la Principauté de Monaco auprès du Conseil de l'Europe
- **Rossi Sylvie**
Chef de Bureau à la Direction de l'Habitat est nommée Adjoint au Directeur de l'Habitat
- **Savoca Sylvie**
Administrateur à la Direction de l'Environnement est nommée Chef de Section au sein de cette même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Machu Jean-Luc**
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Trefoloni Ange**
Chef d'Équipe à la Direction de l'Aménagement Urbain

Imprimé sur papier recyclé



JDA n° 46 - Mars 2013 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
Valérie Dusen-Granon
(vdusen@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

**Conception
& réalisation**
Media & Events

Photos & Illustrations
Charly Gallo, Hélène Gallo,
Charles Franch, Palais Princier,
DR

Remerciements
Christophe Cauvin, Armand Dëüs,
Delphine Frappier, Ludmilla Raconnat Le Goff,
Marc Vassallo, Julien Veglia ainsi que toutes les
personnes ayant participé à ce numéro.

 CENTRE DE PRESSE
Ministère de l'Administration

jda

PRINCIPAUTÉ
DE MONACO

UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.